



Evêché de Lausanne, Genève et Fribourg

Rue de Lausanne 86, case postale 512, CH - 1701 Fribourg
T : +41 (0)26 347 48 50, F : +41 (0)26 347 48 51
E : chancellerie@diocese-lgf.ch, W : <http://www.diocese-lgf.ch>

Le Credo 5 : Je crois en un seul Seigneur, Jésus Christ.

Dire que Jésus est « Seigneur », c'est dire qu'il est Dieu, et qu'il peut nous sauver. Notre confession de foi est directement liée à notre Salut, comme nous le rappelle S. Paul dans la deuxième lecture de cette messe : « si tu affirmes de ta bouche que Jésus est Seigneur, si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, alors tu seras sauvé » (Rm 10,9). Et reconnaître que Jésus est Seigneur, c'est aussi pouvoir comprendre l'Évangile.

Avant de parler de sa relation au Père (ce qui suit immédiatement, dans le credo), je vais parler des questions qui, à partir de l'Évangile, suggèrent son identité. Notre Dieu a choisi de se faire connaître à nous, petit à petit, dans l'histoire. On le voit bien dans la première lecture de cette messe : « Mon père était un Araméen vagabond, qui descendit en Égypte : il y vécut en immigré avec son petit clan. C'est là qu'il est devenu une grande nation, puissante et nombreuse. » (Dt 26,5) Le peuple hébreu a appris à connaître son Dieu dans l'histoire, et cela continue dans l'Évangile. C'est en scrutant l'Évangile que l'on découvre comment Dieu est venu en personne dans notre histoire.

Imaginons la réaction des Juifs présents, en nous rappelant ce qu'ils croyaient. Je songe à David confessant son péché dans un Psaume : « Mon péché, moi, je le connais, ma faute est devant moi sans relâche; contre toi, toi seul, j'ai péché » (Ps 50[51],5-6) On comprend la surprise, l'effroi même des Juifs instruits lorsqu'ils voient Jésus pardonner les péchés : « Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique: 'Mon enfant, tes péchés sont remis.' Or, il y avait là, dans l'assistance, quelques scribes qui pensaient dans leurs cœurs: 'Comment celui-là parle-t-il ainsi? Il blasphème! Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul?' » (Mc 2,5-7)

Non seulement Jésus utilise lui-même ce pouvoir de remettre les péchés, qui appartient à Dieu seul, mais en outre il le transmet : « Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus » (Jn 20,23). Le pouvoir de remettre les péchés appartient à Dieu seul, c'est aussi lui seul qui peut le transmettre...

Jésus fait davantage que remettre les péchés et transmettre ce pouvoir. Rappelons-nous que c'est contre Dieu que les péchés sont toujours commis (bien qu'ils touchent aussi les créatures) : « contre toi, toi seul, j'ai péché ». Or Jésus, invité chez un pharisien et acceptant

l'hommage d'une « pécheresse » recourt à une parabole mettant en scène un créancier et deux débiteurs : « Un créancier avait deux débiteurs; l'un devait 500 deniers, l'autre 50. Comme ils n'avaient pas de quoi rembourser, il fit grâce à tous deux. Lequel des deux l'en aimera le plus? » (Lc 7,41-42) Il explique ensuite au pharisien que les deux débiteurs sont lui-même (le pharisien) et la femme décrite comme « pécheresse ». Et Jésus conclut son histoire : « A cause de cela, je te le dis, ses péchés, ses nombreux péchés, lui sont remis parce qu'elle a montré beaucoup d'amour. Mais celui à qui on remet peu montre peu d'amour. Puis il dit à la femme: 'Tes péchés sont remis. » (Lc 7,47-48). Que signifie cette histoire ? Que Jésus est le créancier, à savoir celui contre qui les péchés ont été commis. Encore une fois, quelle phrase d'un psaume bien connu peut venir à l'esprit de ceux qui assistent à une telle scène ? « Contre toi, toi seul, j'ai péché ». Jésus se met à la place de Dieu non seulement en pardonnant les péchés, ce qu'il transmet à d'autres, mais aussi à la place de Dieu contre qui sont commis les péchés. Et cela, il ne le transmet pas. C'est encore plus unique.

Les Juifs recevaient de Dieu lui-même la Loi donnée à Moïse. Qui pourrait se placer au-dessus du divin législateur ? Regardons Jésus : « Vous avez entendu qu'il a été dit: Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi. Eh bien moi je vous dis: Aimez vos ennemis, et priez pour vos persécuteurs » (Mt 5,43-44) C'est encore Jésus qui dit à propos de lui-même : « le Fils de l'homme est maître du sabbat » (Mt 12,8). On remarque bien qu'il enseigne non pas en commentant ce qui a été transmis – comme les scribes pouvaient le faire – mais bien avec autorité : « ils étaient frappés de son enseignement, car il les enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les scribes » (Mc 1,22). Bien que Jésus ne soit pas venu changer la Loi mais l'accomplir (cf. Mt 5,17), il se place bien au-dessus d'elle. Et qui plus est – comme pour le pouvoir de pardonner les péchés – il peut transmettre ce pouvoir divin à ses Apôtres. Voyons en effet ceux-ci rassemblés à Jérusalem pour traiter de l'observance de la Loi de Moïse par les chrétiens qui ne sont pas d'origine juive et n'avaient jamais observé cette Loi. La question a été posée : « Certaines gens du parti des Pharisiens qui étaient devenus croyants intervinrent pour déclarer qu'il fallait circoncire les païens et leur enjoindre d'observer la Loi de Moïse » (Ac 15,5) Après un discours de Pierre, on remet une lettre à des messagers disant : « L'Esprit Saint et nous-mêmes avons décidé de ne pas vous imposer d'autres charges que celles-ci, qui sont indispensables: vous abstenir des viandes immolées aux idoles, du sang, des chairs étouffées et des unions illégitimes » (Ac 15,28-29). Les Apôtres, qui ont reçu de Jésus l'Esprit Saint, peuvent donc dispenser de l'observance de la

Loi donnée par Dieu ! Qui plus est ce processus va continuer, car l'Église a permis aux chrétiens de manger la viande avec le sang, et les chairs étouffées... De qui pourrait venir un tel pouvoir, de dispenser de ce qui vient de Dieu ? C'est la suite de ce que fait Jésus...

Ces exemples nous montrent les réactions que pouvaient avoir les personnes qui ont rencontré Jésus, compte tenu de leur perspective religieuse. Elles avaient de quoi être pour le moins surprises, parfois stupéfaites. Lorsque qu'un homme s'attribue ce qui n'appartient qu'à Dieu, et va en outre vous dire « En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham existât, Je Suis » (Jn 8,58), comment réagir ? D'autant qu'il ne semblait pas fou...

L'auteur anglais G. K. Chesterton résume la situation : « Vraiment, si Jésus de Nazareth n'était pas le Christ, il doit avoir été l'Antéchrist »¹. Pourtant il ne suffit pas d'affirmer la divinité de Jésus. Les premiers à avoir affirmé sa divinité, dans l'Évangile, ce sont des démons. L'Évangile d'aujourd'hui nous montre d'ailleurs un démon tentant Jésus : « Si tu es le Fils de Dieu, ordonne à cette pierre de devenir du pain » (Lc 4,3). Le croyant ne se contente pas de reconnaître que Jésus est Dieu fait homme – seule manière de comprendre vraiment l'Évangile – il le reconnaît pratiquement comme son Seigneur. Comme le dit S. Paul à propos de Jésus : « Aussi Dieu l'a-t-il exalté et lui a-t-il donné le Nom qui est au-dessus de tout nom, pour que tout, au nom de Jésus, s'agenouille, au plus haut des cieux, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue proclame, de Jésus Christ, qu'il est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. » (Ph 2,9-11) C'est ce que nous faisons en proclamant le credo, et dans toute notre vie chrétienne.

Fribourg, le 17 février 2013

✠ Charles Morerod
évêque de Lausanne, Genève et Fribourg

¹ « Really, if Jesus of Nazareth was not Christ, He must have been Antichrist » (Gilbert K. Chesterton, *Orthodoxy*, Sheed and Ward, Unicorn Books, London, 1939, chap.6, p.148).